ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/15/questions/OANR5I.150E44883



## 15ème legislature

Question N°: 44883	De <b>M. Florent Boudié</b> (La République en Marche - Gironde)				Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique			Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires		
Rubrique >chasse et pêche		Tête d'analyse >Prévention des risques d'accidents et régulation des populations de sangliers		Analyse > Prévention des risques d'accidents et régulation des populations de sangliers.	
Question publiée au JO le : 22/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)					

## Texte de la question

M. Florent Boudié appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la nécessaire conciliation entre la prévention des accidents de chasse et l'objectif de répondre au développement des populations de sangliers sur le territoire national dont de nombreuses données attestent de l'intensité : augmentation des dégâts agricoles, difficultés d'indemnisation, part croissante dans des collisions routières parfois mortelles, conséquences écologiques sur certains habitats liées au retournement des terres, ... Technique de tir dont plusieurs essais ont pu démontrer la plus grande sécurité à très courte distance, sans ricochet significatif, l'usage de la chasse à la chevrotine en situation contrôlée est un facteur de diminution des risques d'accidents de chasse, tout en se révélant efficace dans l'hypothèse des populations de sangliers. À l'image de son usage dans le département des Landes depuis plusieurs années, cette technique de chasse pourrait ainsi être autorisée à une plus large échelle. Aussi, il lui demande si le Gouvernement envisage d'autoriser sur un territoire plus étendu l'emploi de la chevrotine, dans le but de favoriser une approche de tirs à très courte distance sur les populations de sanglier, dans des conditions de chasse strictement contrôlées et ce pour atteindre le double objectif de maîtrise des populations de sangliers dans les secteurs ruraux et de meilleure prévention des risques d'accidents.